

# Elections

du Conseil Municipal Jeunes  
et du Conseil Consultatif de la Jeunesse



**Fait bouger TA Ville**  
avec le conseil des jeunes !



[WWW.VILLEDEGARGES.FR](http://WWW.VILLEDEGARGES.FR)



 **GARGES**  
Forte & fière  
Capital Jeunesse

## Édito

Nous sommes tous citoyens de notre Ville et les jeunes en sont l'exemple parfait.

Depuis plusieurs années, Garges ne cesse de pousser ses jeunes à exprimer leur avis et à agir en faveur de leur Ville. Cet élan de démocratie passe par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ).

Parce que nous sommes fiers de leurs engagements, il est pour nous tout à fait naturel de les accompagner. Leurs projets et leurs décisions sont une belle aventure pour le futur de Garges.

Nous espérons qu'ils seront nombreux à se présenter et à voter pour choisir leurs représentants.

Notre Ville compte sur eux !

Maurice Lefèvre, votre Maire



Maurice Lefèvre,  
votre Maire



Ahmed-Latif GLAM,  
Conseiller municipal  
délégué à l'Enfance,  
au Scolaire  
et au Programme  
de réussite éducative

## Des jeunes qui agissent



## Exemples de projets réalisés

- Le Village des loisirs du CMJ
- La collecte solidaire au profit des Restos du cœur
- L'écriture d'un numéro du journal Garges l'Hebdo
- La mise en place de parking à vélos dans les écoles
- La participation à la fête de fin d'année du service Jeunesse

# L'élection des conseillers jeunes : mode d'emploi

L'AFFICHAGE



JE SUIS CANDIDAT



LA CAMPAGNE

MOI J'AI UNE MEILLEURE IDÉE

LES DÉBATS



LE VOTE

MERCI DE M'AVOIR ÉLU



L'ÉLECTION

JE PROPOSE DE FAIRE UN PROJET DE SOLIDARITÉ



LE CONSEIL

# Un conseil de jeunes, ça sert à quoi ?

Agir pour sa ville  
Apprendre en s'amusant  
Un engagement citoyen

## Comment devenir conseiller jeune ?

Tous les 2 ans a lieu l'élection des conseillers jeunes dans les écoles et collèges.  
Les élections ont lieu **avant les vacances de la Toussaint** dans ton établissement.



Du CM1 à la 5<sup>ème</sup>

De la 4<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>  
ou 18 ans révolus



### DEVIENT CANDIDAT

- 1 Inscris-toi
- 2 Crée ton affiche
- 3 Convinces les autres

**Si tu as envie d'agir et de changer les choses,** renseigne-toi auprès du référent de ton établissement (directeur de l'école ou CPE pour les collèges).

OU



### VOTE

#### POUR UN CANDIDAT

Il doit être :

- sérieux et disponible
- Motivé
- A l'écoute des autres

+ d'infos :

☎ 01 34 53 32 00

Pour les CMJ : [cmj@villedegarges.com](mailto:cmj@villedegarges.com)

Pour les CCJ : [ccj@villedegarges.com](mailto:ccj@villedegarges.com)



[WWW.VILLEDEGARGES.FR](http://WWW.VILLEDEGARGES.FR)

